



Le GT « doctrine post-accidentelle et rejet de longue durée »

Direction des rayonnements ionisants et de la santé

29 OCTOBRE 2013





Objectif et composition du GT

- ❑ **Objectif** : mettre à l'épreuve et adapter, autant que possible, les premiers éléments de doctrine du CODIRPA, concernant les actions de protection des populations et de gestion des territoires contaminés, en lien avec le dépôt de substances radioactives dans l'environnement qui se forment progressivement lors d'un accident nucléaire entraînant un rejet de longue durée
- ❑ **Composition** : administrations concernées, experts, exploitants ANCCLI, élus locaux, associations représentées au CODIRPA

La liste des participants est susceptible d'évoluer en fonction des thèmes abordés par le GT, qui peuvent demander l'association de compétences spécifiques (contributions, auditions...)

- ❑ **Cadre de travail** : scénario d'accident conduisant à un rejet de « longue durée » de substances radioactives dans l'atmosphère (IRSN)

Ce scénario a vocation, comme les autres scénarios du CODIRPA, à nourrir la réflexion du GT en proposant des ordres de grandeur des conséquences radiologiques d'un tel accident





Principaux sujets à considérer (1)

1. **Quelle sera la base technique disponible pour orienter la prise de décision, pendant la durée du rejet puis en phase post-accidentelle, dans un contexte complexe et évolutif ?**

Notions de : évolution des prévisions météorologiques, des conditions de rejet, des niveaux de contamination de l'environnement; disponibilité des moyens et compétences de mesure radiologique...

2. **Concernant d'éventuelles restrictions précoces de consommation et de mise sur les marché des denrées alimentaires et des biens non alimentaires :**

- a. **Quand et comment mettre en place ces restrictions, parallèlement aux actions de protection de la population prévues pour la phase d'urgence ?**
- b. **Peuvent-elles, si nécessaire et à partir de quel moment, aller au-delà des périmètres de mise en œuvre des actions de protection pour la phase d'urgence ?**
- c. **Quelle sera leur évolution vers la situation post-accidentelle**
- d. **Quels sont les enjeux de la mise en œuvre de ces restrictions au sein de zonages post-accidentels de grande ampleur et comment y répondre ?**

Notions de : continuité d'approvisionnement de la population, planification et organisation en situation de crise, disponibilité des moyens...





Principaux sujets à considérer (2)

3. Les zonages post-accidentels :

- a. les principes retenus par le CODIRPA pour ces zonages ainsi que les actions de protection prévues pour la phase post-accidentelle restent-ils pertinents?
- b. Quand les zonages post-accidentels peuvent/doivent-ils être définis ?

4. La prise en charge des populations :

- a. Quelle organisation pour la prise en charge sanitaire (éventuelles urgences médicales, contrôles de contamination, décontamination, prise en charge psychologique...) et l'enregistrement en cas de rejet de longue durée ?
- b. Quelle transition entre l'organisation mise en œuvre en phase d'urgence et les Centres d'Accueil et d'Information (CAI)?

5. L'évolution, voire la coexistence en des lieux distincts, des dispositions spécifiques associées aux situations d'urgence radiologique et de celles associées aux situations d'exposition durable :

Notions de : intervenants en situation d'exposition d'urgence/durable, mode de gouvernance, continuité des activités non interruptibles ou stratégiques...

6. la gestion de l'eau potable en cas de rejet de longue durée:

Notions de : périmètres d'identification des ressources vulnérables au stade de la préparation, disponibilité des ressources de substitution éventuelles



Proposition de programme de travail

1. **Atelier de mise en situation/présentation « séquencée » du scénario d'accident : appréhender les incertitudes et l'évolution de la situation par un « séquençage » des informations météo et des informations sur la situation radiologique**
2. **Rédaction de propositions « martyres » (ASN/IRSN) à discuter par le GT et tenant compte de :**
 - a. **Retour d'expérience de l'accident de Fukushima: rapports détaillés disponibles (Gouvernement japonais, 2011; Diet, 2012; OMS...) et à venir (UNSCEAR, AIEA) + audition possible d'acteurs japonais**
 - b. **Recommandations internationales, européennes et réflexions menées par différents pays concernés, notamment depuis l'accident de Fukushima : travaux publiés à identifier (ex. DOE, 2013...), à venir (AIEA) + interventions extérieures (ex. UE...)**

